

---

# États financiers consolidés de l'Institut des administrateurs de sociétés

30 juin 2025

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1- 2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de l'évolution de l'actif net	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers consolidés	7- 15

---

Aux membres de l'Institut des administrateurs de sociétés,

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Institut des administrateurs de sociétés (l'« IAS »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 30 juin 2025, et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'IAS au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'IAS conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2024 ont été audités par un autre auditeur, qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée le 24 septembre 2024.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'IAS à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'IAS ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'IAS.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'IAS;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'IAS à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'IAS à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe pour obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités fonctionnelles de l'IAS pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**MNP** SENCRL, s.r.l.

Burlington (Ontario)

Comptables professionnels agréés

Le 24 septembre 2025

Experts-comptables autorisés

**Institut des administrateurs de sociétés**  
**État consolidé de la situation financière**  
 Au 30 juin 2025

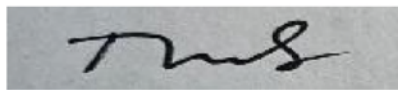
	Notes	2025 \$	2024 \$
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	<b>3 816 146</b>	5 428 979
Placements	3	<b>5 217 257</b>	3 648 246
Débiteurs	7	<b>639 010</b>	541 038
Charges payées d'avance	13	<b>458 724</b>	499 271
		<b>10 131 137</b>	10 117 534
Immobilisations corporelles			
Actifs incorporels	5	<b>1 260 785</b>	1 555 995
Placements à long terme	6	<b>3 005 061</b>	684 711
	3	<b>11 682 093</b>	10 313 459
		<b>26 079 076</b>	22 671 699
<b>Passif</b>			
Passif à court terme			
Créditeurs et charges à payer	13	<b>5 242 443</b>	3 370 373
Produits reportés	8	<b>5 208 829</b>	5 659 972
		<b>10 451 272</b>	9 030 345
Engagements			
	9 et 10		
<b>Actif net</b>			
Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels		<b>4 265 846</b>	2 240 706
Fonds de réserve affecté à l'interne	12	<b>4 050 000</b>	4 050 000
Non affecté		<b>7 311 958</b>	7 350 648
		<b>15 627 804</b>	13 641 354
		<b>26 079 076</b>	22 671 699

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration,



\_\_\_\_\_, administrateur



\_\_\_\_\_, administrateur

**Institut des administrateurs de sociétés****État consolidé des résultats**

Exercice clos le 30 juin 2025

	Notes	2025 \$	2024 \$
<b>Produits</b>			
Formation et certification		<b>16 929 317</b>	15 291 287
Cotisations		<b>5 014 309</b>	4 358 154
Événements		<b>1 682 502</b>	1 689 154
Commandites		<b>868 537</b>	723 417
Revenu de placement net	3	<b>2 338 333</b>	1 302 344
		<b>26 832 998</b>	23 364 356
<b>Charges</b>			
Formation et certification		<b>10 853 321</b>	9 677 240
Rémunération du personnel et avantages sociaux		<b>6 877 883</b>	6 287 500
Événements		<b>2 208 466</b>	1 979 622
Frais de bureau et autres		<b>1 865 950</b>	1 637 918
Marketing et promotion		<b>1 710 531</b>	1 116 372
Honoraires pour services professionnels		<b>567 336</b>	735 230
Loyer		<b>355 637</b>	387 939
Amortissement des actifs incorporels		<b>203 808</b>	214 666
Amortissement des immobilisations corporelles		<b>203 616</b>	148 220
		<b>24 846 548</b>	22 184 707
<b>Excédent des produits sur les charges</b>		<b>1 986 450</b>	1 179 649

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**Institut des administrateurs de sociétés**  
**État consolidé de l'évolution de l'actif net**  
 Exercice clos le 30 juin 2025

	Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels \$	Fonds de réserve affecté à l'interne \$	Non affecté \$	2025 Total \$
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 240 706</b>	<b>4 050 000</b>	<b>7 350 648</b>	<b>13 641 354</b>
Excédent des produits sur les charges	(407 424)	—	2 393 874	1 986 450
Investissement en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	2 432 564	—	(2 432 564)	—
Virements interfonds	—	—	—	—
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 265 846</b>	<b>4 050 000</b>	<b>7 311 958</b>	<b>15 627 804</b>

	Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels \$	Fonds de réserve affecté à l'interne \$	Non affecté \$	2024 Total \$
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	443 079	2 950 000	9 068 626	12 461 705
Excédent des produits sur les charges	(362 886)	—	1 542 535	1 179 649
Investissement en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	2 160 513	—	(2 160 513)	—
Virements interfonds	—	1 100 000	(1 100 000)	—
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>2 240 706</b>	<b>4 050 000</b>	<b>7 350 648</b>	<b>13 641 354</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**Institut des administrateurs de sociétés****État consolidé des flux de trésorerie**

Exercice clos le 30 juin 2025

	<b>2025</b>	2024
	<b>\$</b>	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>1 986 450</b>	1 179 649
Ajustements pour rapprocher l'excédent des produits sur les charges et la trésorerie nette provenant des activités de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>203 616</b>	148 220
Amortissement des actifs incorporels	<b>203 808</b>	214 666
Variation de la juste valeur des placements	<b>(1 633 120)</b>	(720 797)
Produits financiers réinvestis	<b>(354 769)</b>	(345 745)
Loyer reporté amorti selon la méthode linéaire	—	(14 446)
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	<b>(97 972)</b>	(106 016)
Charges payées d'avance	<b>40 547</b>	59 207
Créditeurs et charges à payer	<b>1 872 070</b>	(75 895)
Produits reportés	<b>(451 143)</b>	81 641
	<b>1 769 487</b>	420 484
<b>Activités d'investissement</b>		
Produit de la vente de placements	<b>1 784 553</b>	1 386 045
Achat de placements	<b>(2 734 309)</b>	(1 337 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(7 256)</b>	(1 512 122)
Avantage incitatif à la location reçu	<b>98 850</b>	—
Acquisitions d'actifs incorporels	<b>(2 524 158)</b>	(648 391)
	<b>(3 382 320)</b>	(2 111 468)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<b>(1 612 833)</b>	(1 690 984)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<b>5 428 979</b>	7 119 963
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>3 816 146</b>	5 428 979

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## **1. Principales méthodes comptables**

### *a) Nature et objectifs de l'organisme*

L'Institut des administrateurs de sociétés (l'« IAS » ou l'« Institut ») a été constitué à titre d'organisme à but non lucratif sous le régime de la *Loi sur les corporations canadiennes*. En vertu des dispositions prévues à l'article 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'Institut est exonéré de l'impôt. Par conséquent, il n'y a aucune provision pour impôts sur le revenu dans les présents états financiers consolidés. L'Institut est une association professionnelle à but non lucratif qui représente les administrateurs et les conseils d'administration des entreprises à but lucratif, des organismes sans but lucratif et des sociétés d'État du Canada. Comptant plus de 18 000 membres répartis sur un réseau divisé en 11 sections, l'IAS a pour mission de promouvoir le professionnalisme et l'efficacité des administrateurs au moyen d'activités visant leur perfectionnement, ce qui comprend notamment un programme de formation et de certification pour les administrateurs, de l'information et des ressources, dont un service de placement et des occasions de réseautage.

### *b) Méthode comptable*

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

### *c) Mode de présentation*

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'IAS et de la section régionale du Québec de l'Institut des administrateurs de sociétés (la « section régionale du Québec »), qui a été constituée le 24 juin 2009 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. L'Institut a le contrôle sur la section régionale du Québec en raison de sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration de la section régionale du Québec. Les transactions et les soldes intersociétés ont été éliminés.

Les présents états financiers consolidés ne comprennent pas les comptes de la Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance (la « Fondation ») (note 4).

### *d) Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse et des certificats de placement garanti encaissables.

### *e) Instruments financiers*

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Les placements dans des fonds en gestion commune sont ultérieurement évalués à la juste valeur, et les gains et les pertes sont présentés dans l'état consolidé des résultats. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation de l'actif. Les coûts de transaction pour l'acquisition, la vente ou l'émission d'un instrument financier sont passés en charges pour les éléments réévalués à la juste valeur à chaque date de l'état consolidé de la situation financière, et sont imputés à l'instrument financier pour ceux évalués au coût.

## **1. Principales méthodes comptables (suite)**

### *f) Immobilisations corporelles et actifs incorporels*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs et s'établit comme suit :

Améliorations locatives	sur la durée du bail
Mobilier et agencements	20 % selon la méthode de l'amortissement dégressif
Matériel informatique	3 ans selon la méthode linéaire
Œuvres d'art	5 ans selon la méthode linéaire

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs et s'établit comme suit :

Logiciel de base de données	2 ans selon la méthode linéaire
Site Web	3 ans selon la méthode linéaire
Conception de cours virtuels	2 ans selon la méthode linéaire
Logiciel de gestion des relations avec la clientèle/système d'information sur les cotisations	10 ans selon la méthode linéaire

### *g) Comptabilisation des produits*

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les commandites.

Les apports par commandite et autres apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés découlant de commandites et autres apports d'origine externe sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice pendant lequel les charges connexes sont comptabilisées ou au cours de la période à laquelle se rapportent les apports. Les apports affectés destinés à l'achat d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels sont reportés et amortis dans les produits à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels connexes.

Les produits liés à la formation et à la certification comprennent les revenus provenant du programme de perfectionnement des administrateurs, du programme d'accréditation et des annulations. Les frais du programme de perfectionnement des administrateurs sont comptabilisés chaque fois que l'étudiant termine un module du programme. Les frais liés aux autres formations sont comptabilisés lorsque l'étudiant termine le programme. Les produits liés à la certification sont comptabilisés lorsque l'étudiant réussit le programme de perfectionnement des administrateurs et obtient sa certification. Les frais d'annulation sont comptabilisés lorsque la session du programme ou du cours annulé commence. Les cotisations versées à l'IAS couvrent une période d'adhésion de un an. Les cotisations sont comptabilisées à titre de produits selon la méthode linéaire pendant l'exercice auquel elles se rapportent. Les cotisations reçues d'avance sont inscrites aux produits reportés.

## **1. Principales méthodes comptables (suite)**

### *g) Comptabilisation des produits (suite)*

Les produits tirés des événements sont comptabilisés à mesure que les services connexes sont rendus et que les événements sont tenus.

Les apports en nature de matériel et de services sont comptabilisés lorsque la marchandise est livrée ou lorsque les services sont rendus et que la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Au cours de l'exercice, les apports en nature comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et liés aux commandites, au marketing, aux frais de consultation et aux honoraires s'élevaient à 361 000 \$ (279 500 \$ en 2024).

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Les produits reportés sont composés des cotisations et des produits découlant du programme de formation et des événements, ainsi que des apports affectés, qui sont perçus pendant l'exercice en cours pour les exercices à venir.

### *h) Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers consolidés et sur les produits et les charges comptabilisés durant les périodes de référence. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire devient disponible. Les estimations et les hypothèses importantes comprennent celles touchant les durées de vie utile estimatives des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, les charges à payer et les produits différés.

## **2. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de 3 816 146 \$ (5 428 979 \$ en 2024) comprenaient 3 265 380 \$ en CPG portant intérêt de 4,75 % à 5,25 %. L'IAS ne comptait aucun CPG en circulation en 2025. Les CPG compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour la section régionale du Québec s'élevaient à 457 200 \$ (454 660 \$ en 2024) et portent intérêt à des taux de 3,1 % à 5,75 % par année (4,2 % à 5,15 % en 2024).

### 3. Placements

	<b>2025</b>	2024
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Titres à revenu fixe		
Fonds d'investissement à court terme	<b>2 321 243</b>	1 530 368
Fonds d'obligations à court terme	<b>2 896 014</b>	2 117 879
Titres de capitaux propres		
Fonds de dividendes canadiens	<b>1 908 582</b>	1 570 495
Fonds d'actions canadiennes	<b>5 620 889</b>	4 811 856
Fonds d'actions mondiales	<b>2 076 812</b>	1 994 763
Fonds d'actions non traditionnel	<b>2 075 810</b>	1 936 344
	<b>16 899 350</b>	13 961 705
Classés comme placements à court terme	<b>5 217 257</b>	3 648 246
Classés comme placements à long terme	<b>11 682 093</b>	10 313 459

Le coût des placements à long terme détenus par l'IAS au 30 juin 2025 s'établissait à 9 042 978 \$ (9 222 473 \$ au 30 juin 2024).

Le revenu de placement net de l'exercice se composait comme suit :

	<b>2025</b>	2024
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Revenu de placement réalisé	<b>769 515</b>	640 467
Variation des profits latents sur les placements	<b>1 633 119</b>	720 797
	<b>2 402 634</b>	1 361 264
Moins : frais liés aux placements	<b>(64 301)</b>	(58 920)
Revenu de placement net de l'exercice	<b>2 338 333</b>	1 302 344

Les placements à long terme sont composés de placements en fonds de dividendes, en fonds d'actions et en fonds non traditionnels du secteur immobilier. Ceux-ci sont affectés à l'interne conformément à la politique de placement de l'IAS et, par conséquent, ces placements sont destinés à être dotés d'un horizon perpétuel. Le fonds d'actions non traditionnel est entièrement investi dans un fonds de placement immobilier. Le revenu de placement est réinvesti dans le portefeuille, à moins qu'il soit nécessaire pour répondre aux besoins en flux de trésorerie.

L'Institut conserve un minimum de 4 050 000 \$ en placements (4 050 000 \$ en 2024) afin de financer le fonds de réserve affecté à l'interne (note 12).

#### 4. Fondation canadienne de recherche sur la gouvernance

La Fondation a été constituée sans capital-actions le 28 juillet 2003 sous le régime de la *Loi sur les corporations canadiennes* et elle a été convertie en fondation publique au cours de l'exercice 2010 dans le but de soutenir la recherche en gouvernance d'entreprise. L'Institut est le seul membre de la Fondation. Au 30 juin 2025, l'IAS avait le contrôle sur la Fondation en raison de sa capacité de nommer les membres du conseil d'administration de la Fondation. Toutefois, la majorité des membres du conseil d'administration sont indépendants de l'IAS et établissent leurs propres procédures, politiques et stratégies ainsi que l'orientation générale de la Fondation.

Les présents états financiers consolidés ne comprennent pas les comptes de la Fondation, car la nature des activités de la Fondation est très différente de celle de l'IAS.

Le tableau suivant résume l'information financière de la Fondation aux 30 juin 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates :

	<b>2025</b>	2024
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Au 30 juin		
Actif	<b>3 326 045</b>	2 913 844
Passif	<b>174 470</b>	96 217
Actif net	<b>3 151 574</b>	2 817 627
Pour les exercices clos les 30 juin		
Produits	<b>607 878</b>	371 420
Charges	<b>273 930</b>	249 714
Excédent des produits sur les charges	<b>333 948</b>	121 706
Flux de trésorerie affectés aux activités de fonctionnement	<b>(95 929)</b>	(62 601)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<b>329 446</b>	(220 740)

Au 30 juin 2025, l'actif et l'actif net de la Fondation comprenaient des fonds de dotation affectés à l'externe de 778 296 \$ (778 296 \$ en 2024). Les principales méthodes comptables de la Fondation sont sensiblement identiques à celles de l'IAS.

Au cours de l'exercice, la Fondation a fait un don de 150 000 \$ (150 000 \$ en 2024) à l'IAS afin d'appuyer le programme pour les organismes à but non lucratif.

Pendant l'exercice, l'IAS a fourni à la Fondation des services de gestion, qui comprenaient la tenue de livres, et des locaux à bureaux dont la valeur ne pouvait pas être raisonnablement estimée et, par conséquent, n'a pas été prise en compte dans les comptes de l'IAS ou de la Fondation.

## 5. Immobilisations corporelles

	<b>Coût</b> \$	<b>Amortissement cumulé</b> \$	<b>2025 Valeur comptable nette</b> \$	2024 Valeur comptable nette \$
Améliorations locatives	<b>2 108 835</b>	<b>1 069 114</b>	<b>1 039 722</b>	1 254 925
Mobilier et agencements	<b>510 080</b>	<b>325 526</b>	<b>184 554</b>	230 692
Matériel informatique	<b>297 060</b>	<b>260 550</b>	<b>36 510</b>	70 378
	<b>2 915 975</b>	<b>1 655 190</b>	<b>1 260 785</b>	1 555 995

Au cours de l'exercice, l'IAS a bénéficié d'un ajustement de 98 850 \$ à titre d'avantage incitatif à la location, lequel est venu réduire le coût des améliorations locatives.

## 6. Actifs incorporels

	<b>Coût</b> \$	<b>Amortissement cumulé</b> \$	<b>2025 Valeur comptable nette</b> \$	2024 Valeur comptable nette \$
Logiciel de base de données	<b>999 994</b>	<b>999 994</b>	—	—
Logiciel de gestion des relations avec la clientèle	<b>1 969 336</b>	<b>8 206</b>	<b>1 961 130</b>	244 250
Site Web	<b>1 384 036</b>	<b>724 161</b>	<b>659 875</b>	440 461
Conception de cours virtuels				—
	<b>4 848 972</b>	<b>1 843 911</b>	<b>3 005 061</b>	684 711

Au cours de l'exercice, des coûts de 1 725 086 \$ (244 250 \$ en 2024) ont été engagés relativement au projet de logiciel de gestion des relations avec la clientèle. Le système a été lancé le 16 juin 2025 et son amortissement a commencé. En plus des coûts engagés pour le logiciel de gestion des relations avec la clientèle, des coûts de 415 016 \$ et de 384 056 \$ ont été engagés pour améliorer le site Web et concevoir des cours, respectivement. Ces coûts seront amortis à compter du prochain exercice étant donné que ces initiatives ne sont pas encore en vigueur au 30 juin 2025.

## 7. Sommes à remettre à l'État

Les débiteurs comprennent un montant net à recevoir de 362 663 \$ (montant net à recevoir de 364 129 \$ en 2024) en sommes à recevoir (à remettre) à l'État.

## 8. Produits reportés

	2025 \$	2024 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	<b>5 659 972</b>	5 578 331
Montants recouvrés au cours de l'exercice	<b>23 932 596</b>	20 630 775
Produits comptabilisés pour l'exercice	<b>(24 383 739)</b>	(20 549 134)
Solde à la clôture de l'exercice	<b>5 208 829</b>	5 659 972

## 9. Contrats de service

L'institut a conclu des contrats de service avec la Joseph L. Rotman School of Management de l'Université de Toronto et avec des universités associées pour dispenser les cours du programme de perfectionnement des administrateurs et du programme de principes essentiels de gouvernance. Les montants à payer aux termes des contrats de service couvrent des composantes fixes et variables qui peuvent varier en fonction de facteurs comme le nombre de cours dispensés.

La section régionale du Québec a des contrats de gestion et de services venant à échéance en mars 2026 et dont les honoraires se présentent comme suit :

	\$
2026	<u>158 500</u>

## 10. Engagements

Le 27 mars 2023, l'IAS a signé une offre de location de 10 ans, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> avril 2024, pour de nouveaux locaux à bureaux et qui prévoit les engagements financiers suivants (montants présentés pour l'exercice) :

	\$
2026	191 110
2027	194 405
2028-2029	204 290 Par année
2030	205 938
2031-2033	210 880 Par année
2034	<u>158 160</u>
	<u>1 790 833</u>

## **11. Exposition aux risques liés aux instruments financiers et gestion des risques**

Comme pour les autres organisations, l'IAS est exposé à des risques découlant de ses instruments financiers. La présente note décrit les objectifs, les politiques et les procédures de l'IAS relativement à la gestion de ces risques et les méthodes qu'il applique pour les évaluer.

À moins d'avis contraire dans les présents états financiers consolidés, il n'y a pas eu de changement important relativement à l'exposition de l'IAS aux risques liés aux instruments financiers, ainsi qu'aux objectifs, aux politiques et aux processus de l'IAS pour gérer ces risques ou aux méthodes utilisées pour les évaluer par rapport aux exercices antérieurs. La direction a établi des politiques et des procédures pour gérer les risques liés aux instruments financiers afin de réduire au minimum toute incidence négative sur le rendement financier.

Une brève description des évaluations de la direction au sujet de ces risques est présentée ci-dessous :

### *a) Objectifs, politiques et procédures d'ordre général*

Il incombe au conseil d'administration et à la direction de déterminer les objectifs et les politiques de gestion des risques financiers de l'IAS, ainsi que de concevoir les processus d'exploitation qui assureront une mise en œuvre efficace de ces objectifs et politiques. En règle générale, l'IAS évalue et surveille les risques au moyen de la préparation et de l'examen des rapports financiers mensuels de la direction et des rapports financiers trimestriels du conseil d'administration.

### *b) Risque de crédit*

Les instruments financiers susceptibles d'exposer l'Institut à un risque de crédit comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements et les débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus auprès de deux institutions financières. Les dépôts détenus auprès des banques peuvent être supérieurs au montant de l'assurance les couvrant. En règle générale, ces dépôts peuvent être encaissés sur demande et sont conservés auprès d'institutions financières dont la réputation du crédit est solide. Par conséquent, ils présentent une exposition minimale au risque de crédit. Les placements sont détenus auprès de banques de renom. Par conséquent, le risque de crédit est considéré comme minime. Environ 31,5 % (67 % en 2024) des débiteurs sont liés à des impôts indirects à recevoir. La valeur comptable des débiteurs représente l'exposition maximale au risque de crédit.

### *c) Risque lié à la gestion des placements*

La gestion de risques s'entend de la compréhension et de la gestion active des risques liés à toutes les facettes de l'organisme et à son cadre de fonctionnement. Les placements sont principalement exposés aux risques de taux d'intérêt et au risque de marché. L'Institut atténue ces risques en suivant une politique de placement qui établit la composition cible des actifs, la diversification des placements par catégorie et des plafonds d'exposition pour chaque placement.

## **11. Exposition aux risques liés aux instruments financiers et gestion des risques (suite)**

### *d) Risque de marché et de taux d'intérêt*

Le risque associé aux placements désigne le risque associé aux titres dans lesquels les fonds sont investis. La valeur des fonds en gestion commune varie en fonction des conditions du marché boursier, qui sont affectées par la conjoncture économique et les conditions du marché. En règle générale, la valeur des titres à revenu fixe augmente si les taux d'intérêt sont à la baisse et elle chute si les taux d'intérêt sont à la hausse. Pour gérer le risque de marché et le risque de taux d'intérêt, l'IAS investit les surplus d'encaisse dans différents placements, conformément à sa politique de placement qui vise à limiter l'exposition et la concentration tout en réalisant un rendement optimal selon une tolérance au risque raisonnable. Au 30 juin 2025, l'Institut respectait cette politique (il la respectait aussi au 30 juin 2024).

### *e) Risque d'illiquidité*

Le risque d'illiquidité désigne le risque que l'IAS ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Bien que le risque d'illiquidité global ne soit pas significatif, il existe un certain risque d'illiquidité lié aux fonds en gestion commune du secteur immobilier gérés par Fiera Capital. L'approche de l'IAS en matière de gestion du risque d'illiquidité consiste à s'assurer qu'il y aura toujours un volume de liquidité suffisant pour respecter ses obligations à l'échéance. Pour ce faire, l'IAS maintient des niveaux suffisants de trésorerie et investit une partie de ses placements dans des fonds qui peuvent être liquidés en tout temps.

## **12. Fonds de réserve affecté à l'interne**

L'Institut détient un fonds de réserve affecté à l'interne de 4 050 000 \$ (4 050 000 \$ en 2024). L'objectif du fonds est de mettre à part des actifs nets suffisants pour couvrir les coûts liés aux éventualités de fonctionnement exceptionnelles qui pourraient avoir lieu dans l'avenir. Toute utilisation des fonds ou tout transfert au fonds doit être approuvé par le conseil d'administration.

## **13. Chiffre de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice considéré. Les montants reclassés comprennent les charges payées d'avance et les créiteurs et charges à payer.